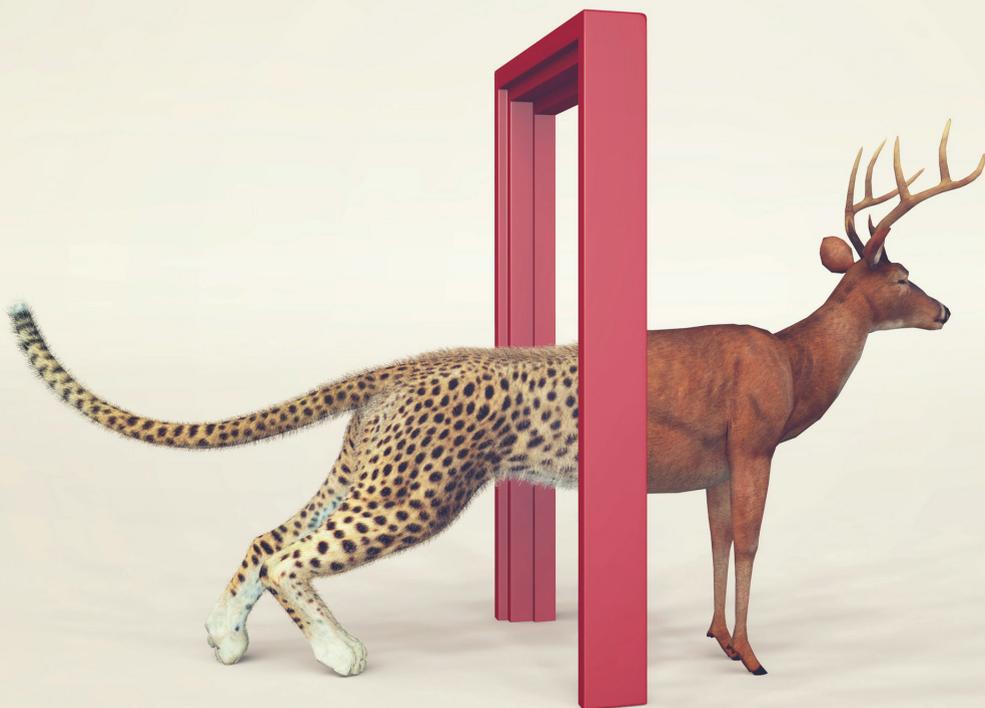


CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS THÉÂTRE

● COLLÈGE LES ROCHERS-SÉVIGNÉ DE VITRÉ

● CONSERVATOIRE DE VITRÉ COMMUNAUTÉ



©Shutterstock



RENTRÉE
2024-2025

● 5^e
● 4^e
● 3^e

Vitré Communauté, la proximité.

vitrecommunaute.bzh



VITRÉ
COMMUNAUTÉ

UN CURSUS THÉÂTRE AU COLLÈGE, INCLUS L'ENSEIGNEMENT

*Votre enfant se prend pour Molière, se voit déjà à l'affiche du dernier Marvel, les Classes à Horaires Aménagés Théâtre (CHAT) sont faites pour lui !
A partir de la 5^{ème}, au collège des Rochers Sévigné à Vitré, les Classes à Horaires Aménagés proposent un cursus théâtre, dispensé par des enseignants du collège et par un professeur du Conservatoire de musique et d'art dramatique de Vitré Communauté. Il s'agit de travailler le corps, la voix, le mouvement dans l'espace, aiguïser sa sensibilité afin de construire des personnages crédibles et touchants. Ce parcours aide à une meilleure connaissance de soi et apporte en même temps une ouverture artistique qui permet de développer des qualités d'interprétation.*

>>> POUR QUI ?

Les Classes à Horaires Aménagés Théâtre

s'adressent prioritairement aux collégiens originaires des établissements de Vitré Communauté, qu'ils soient débutants ou non.

>>> COMMENT ?

Les enseignements artistiques sont dispensés pendant le temps scolaire, au collège ou au conservatoire. L'horaire d'enseignement artistique est aménagé au sein de l'horaire global de la classe sans qu'aucune matière d'enseignement général ne soit supprimée.

Temps d'enseignement artistique hebdomadaire : 2h

- 1 fois par mois 2h de cours d'éducation culturelle
- 3 fois par mois 2h de pratique théâtrale + des journées artistiques
- Ecole du spectateur (six spectacles par an)
- master class avec des artistes invités

THÉÂTRE

INTÉGRÉ À LE COLLÈGE GÉNÉRAL

>>> OBJECTIFS ?

Par la pratique artistique spécialisée, l'adolescent développe ses capacités d'écoute, de mémorisation, de concentration, de communication, de socialisation et de maîtrise de soi qui favorisent une meilleure réussite scolaire. Notre objectif pédagogique c'est de transmettre un art, le théâtre, par le biais du jeu de l'acteur ainsi que par une approche culturelle de la discipline.

>>> COMMENT ET QUAND CANDIDATER ?

Dossiers de candidature en ligne du lundi 19 février au vendredi 5 avril sur le site : www.vitrecommunaute.org/conservatoire
Votre enfant sera convoqué pour un stage de théâtre collectif, mardi 7 mai.
La commission CHAT, composée de représentants du conservatoire et du collège, se prononce sur l'admission des élèves dans la limite des places

disponibles.
L'effectif de la classe est de 16 élèves.

>>> VOTRE ENFANT EST ADMIS, QUI VOUS INFORME ?

Le Directeur Académique des Services de l'Éducation nationale affecte les élèves en classe CHAT et informe les candidats admis et non admis fin juin-début juillet 2024.

>>> VOS ENGAGEMENTS

Assiduité attendue des élèves à l'ensemble des cours proposés sur et en dehors du temps scolaire.
Assiduité aux spectacles proposés dans le cadre de l'école du spectateur, au Centre culturel de Vitré ou au Centre culturel d'Argentré-du-Plessis.
Continuité de la 5^e à la 3^e.





Réunion d'information :

Vendredi 22 mars à 18h

au collège Les Rochers Sévigné

RENSEIGNEMENTS :

>>> COLLÈGE LES ROCHERS SÉVIGNÉ DE VITRÉ

1, allée Pierre de Gennes 35500 Vitré

Tel : 02 99 74 42 09

>>> CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DE VITRÉ COMMUNAUTÉ

6, rue de Verdun 35500 Vitré

Tel : 02 99 74 68 64

